

Anticiper et préparer la transmission de son exploitation agricole



Anticiper et préparer la transmission de son exploitation agricole

L'ADEAR du Gers, association d'accompagnement à l'installation et la transmission agricole, organise des permanences "Point Accueil Transmission" dans 6 communes du Gers pour informer, orienter et accompagner les agriculteurs de plus de 55 ans dans la transmission de leur exploitation agricole et la préparation de leur départ à la retraite.

Une première prise de contact est proposée avec l'un des conseillers de l'association et pourra, selon les besoins de l'agriculteur, ouvrir sur un accompagnement de plus long terme. Cet accompagnement est entièrement gratuit (financé par l'Etat dans le cadre du Dispositif d'Aides à l'Installation et à la Transmission en Agriculture - AITA).

Les permanences ont lieu sur rendez-vous auprès de l'ADEAR du Gers de 9 h à 12 h 30 :

Pour prendre rendez-vous ou toute information complémentaire, contactez l'ADEAR du Gers au 05 62 05 30 86 – contact@adear32.